



COMITE DU JURA
**FEDERATION FRANCAISE DE PETANQUE ET JEU
PROVENCAL**



REUNION DU COMITE DIRECTEUR

Le vendredi 27 septembre 2024 à 18h30.

Au bouldrome régional de Bans

Présents :

Mmes Aurélie BRENIAUX, Nadia DA COSTA, Emilie MARAUX, Alexandra MONNET-FISTEBERG et Yvette OUTREY.

MM. Dominique BACHELEY, Mathieu BESSON, Jean BINDA, Patrick CROTET, Paulo DE BASTOS, Michel DEMOUGEOT, Michel FLAGEL, Patrick GRUNEISEN, Michel LIBOZ, Antoine MARTINELLO, Hervé MOINE, Gilles OUTREY et Patrick PETETIN.

Absents excusés :

Docteur RAZAFINDRAKOTO Davida,

MM. Julien MARAUX, Jean-Marie MARAUX, Frédéric MONNIER et Christian VALET

Le Président ouvre la séance en souhaitant la bienvenue à tous les membres présents. Après la période estivale, le CD39 FFPJP doit préparer les derniers mois de 2024 avec plusieurs échéances sportives et administratives.

Mais avant de développer tous ces sujets, le Président revient sur la disparition de Mme Catherine MARAUX, disparue au début du mois de juillet. L'épouse de Jean-Marie, qui a longtemps combattu la maladie, a été accompagnée dans son dernier voyage par plusieurs membres du CD39, de la BFC et du Président fédéral. Nous apportons à nouveau, tout notre soutien à Jean-Marie et ses proches.

Dernière minute : décès de Michel Vandroux de l'ABJ.

Au registre des bonnes nouvelles, M. Frédéric MONNIER a été reçu après son concours pour intégrer le Pôle National d'Arbitrage (PNA). Il est donc dans le Top 30 des arbitres français.

1 : Approbation de la réunion du CD39 FFPJP du 30 mai 2024.

Le compte-rendu réalisé par Mme Aurélie BRENIAUX est adopté à l'unanimité.

2 : Bilan des championnats de France, régionaux et national.

- Championnats régionaux : Le club de Salins-les-Bains a accueilli 4 jours de compétitions. Les retours ont été élogieux sur la qualité de l'accueil, les repas et les conditions sportives. Merci aux personnes qui se sont déplacées pour représenter le CD39.

Pour les années futures, il faudra prévoir un appel aux clubs qui pourraient être intéressés par l'organisation de cet événement. Pour 2025, aucun championnat régional n'aura lieu dans le Jura.

- Concours national : encore une belle réussite cette année pour le National de Salins-les-Bains qui affichait complet bien avant la date limite.

- Concours régionaux : 6 clubs jurassiens organisent ces compétitions. Il y a souvent eu des retours positifs concernant l'accueil et l'organisation. La qualité des terrains étant le seul point négatif par endroit.

Merci aux personnes du CD39 ayant tenu les tables de marque ou ayant été déléguées

- Championnats de France :

- Doublette provençal à La Crau : les repas ne valent pas les prix payés. Il y avait un site sans buvette et aucun remboursement de tickets boisson. Malgré cela, tout s'est bien passé. Il faut noter que le CD39 était représenté par la seule femme de la compétition.
- TàT féminin + doublette masculin à St Yrieix : très belle organisation, très bon repas et de beaux jeux. Seul souci : stationnement très difficile sur le site.
- Triplette vétérans à Castelnaudary : belle organisation et hôtel très bien. Le délégué a décidé de ne pas prendre les repas sur place. Encore une fois, la seule femme de la compétition représentait le CD39 donc partie dans le carré d'honneur après les poules.
- Triplette promotion à Castelnaudary : beaux jeux dans l'ensemble. Très bonne entente entre les joueurs.
- Doublette mixte à St Flour : très belle organisation dans l'ensemble. Les représentants jurassiens ayant l'habitude de jouer ensemble, cela a engendré de très belles parties.
- Triplette provençal à Briançon : belle organisation. Repas corrects mais assez loin du site de compétition malheureusement. La question de la réservation de la 3^{ème} nuit est posée : la compétition commençant le vendredi matin, est-il judicieux de réserver jusqu'au dimanche matin ? Le CD offrant la délégation tous frais payés, il devrait être obligatoire pour toutes les délégations de rester sur site pour regarder la suite de la compétition malgré l'élimination. De plus, en cas de qualification, le délégué(e) n'a pas à avancer de l'argent personnel.
- Triplette féminin à Sin le Noble : hôtel et organisation très bien. Lorsqu'il y a des accompagnateurs en triplette, c'est problématique avec le nombre important de personnes présentes.

Pour rappel, ce sont les délégué(e)s désignés qui décident du déroulement des compétitions, du départ du Jura jusqu'à son retour. Un/une délégué(e) n'a pas à se soumettre aux exigences des joueurs/joueuses.

Une discussion autour des accompagnateurs/trices s'engage. La question d'une participation financière est posée : cela ne regarde pas le CD, c'est une décision du/de la délégué(e).

Pour conclure, il faudra avoir une réflexion globale sur les dépenses des Championnats de France.

3 : Bilan de la journée féminine Mme Alexandra MONNET-FISTEBERG.

La journée a eu lieu début juillet à Champvans. Le beau temps était présent et c'est Valérie DACLIN de l'ABJ qui a gagné. La bonne humeur et la joie des participantes ont été ressenties toute la journée. Il y avait 72 féminines inscrites. Tout s'est bien passé grâce à la belle organisation du club de Champvans et de ses bénévoles.

De belles récompenses ont été offertes.

4 : Bilan du marathon féminin des 31 août- 1^{er} septembre par Mme Aurélie BRENIAUX.

44 équipes se sont affrontées dans une très bonne ambiance festive et compétitive. Plus de la moitié des joueuses étaient non-jurassiennes. Les participantes et les accompagnateurs ont été très satisfaits de l'organisation et des repas proposés par le traiteur Chez Brigitte.

Un beau bilan financier avec + de 500€ de recettes, sans compter l'attente d'une aide de 500€ d'un partenaire.

Paulo DE BASTOS nous informe qu'une nouvelle date définitive a été attribuée pour 2025 : comme le club de L'Etoile perd sa date au calendrier à cause de 2 annulations successives, c'est le marathon féminin du Jura qui le remplace. Cette date sera bloquée dans l'ensemble des CD de la BFC.

5 : Point succinct sur la trésorerie par MM. BACHELEY et MARTINELLO.

POINT SUR LA GESTION DES LICENCES, MUTATIONS & TRESORERIE 2024 :

Situation à la date du 27/09/2024

Affiliation

Inchangée : 26 clubs sont affiliés 2024.

Il est rappelé l'obligation à tous les clubs de fournir au CD39 leur compte-rendu d'AG ainsi que leur bilan financier chaque année.

A ce jour :

- 2 clubs n'ont pas transmis leur compte-rendu d'AG et leur bilan financier 2023 : Arbois et Champagnole.
- 4 clubs ont transmis leur compte bancaire mais pas leur bilan 2023.

On peut considérer que le club de Clairvaux a fourni un bilan 2023 en mentionnant des recettes et des dépenses sans tableau ni totaux.

Les statuts précisent que si les clubs ne transmettent pas leur compte-rendu d'AG et leur bilan financier, les présidents n'ont pas le droit de vote ni le droit d'affiliation donc ne peuvent pas commander des licences.

Licences

Je vous présente quelques chiffres :

- Le CD 39 a récupéré 617 licenciés dont 65 jeunes à la suite de la période du Covid.
- Les 1663 licences de 2024 font apparaître une augmentation des effectifs de 13.1 % par rapport aux 1470 licences établies en 2023 et 9.6 % par rapport aux 1517 licences établies en 2020 avant Covid.

Le décompte par catégorie est le suivant :

- 1511 licenciés « senior » dont 1179 masculins et 332 féminines répartis comme suit :
 - 696 « vétéran » : 567 masculins et 129 féminines
 - 815 « senior » : 612 masculins et 203 féminines
- 152 licenciés « jeunes » dont 114 masculins et 38 féminines
 - 25 « junior » (21 masculins et 4 féminines)
 - 54 « cadet » (45 masculins et 9 féminines)

- Marathon Féminin 31/08 & 01/09 débit / crédit / solde : 4 722 € 5 295 € +572 €
- Boutique CD39 débit / crédit / solde : 1 171 € 1 790 € +619 €

Dépenses :

- Championnats de France 2024 : débit : - 20 399,78 €
- CAP Ouvertures : -1 848 € (remplacement axe et moteur du rideau métallique principal de l'entrée du bar + serrure)
- 2F, nettoyage des panneaux photovoltaïques : -1 200 €
- Journée des Féminines : débit / crédit / solde : 2 307 € 1 505 € -802 €
- Centre Régional d'Entraînement : 2 jours, repas : -1 128 €
- Phases finales BFC, repas réglés par le CD39 + indemnités sur l'hébergement : -3 194 €

Depuis le début d'exercice :

- ✓ Coût de l'électricité : - 8 920 €
- ✓ Coût du gaz : - 6 881 €

Par rapport au budget prévisionnel, le coût du gaz ne correspondra pas. Puisque le chauffage était en panne, la décision de mettre 1500€ de gaz avait été prise puisque nous ne pensions pas remettre le chauffage en 2024. Par contre, depuis la remise en route du chauffage, le tarif de 2 € par joueur en période hivernale a été réactivé donc nous avons gagné + de 8500€.

Autres infos :

Clôture du compte Banque Populaire : est à présent terminée.

Situation au 27/09/2024 :

- Livrets : 61 020,00 €
- Comptes courants : 4 328,79 €
- Espèces : 402,48 €
- Total : 65 751,27 €

Boutique SAOS : l'action de revendre les produits de la FFPJP par le biais de la SAOS a été relancée cette année. Pour rappel, cette action est un dépôt-vente. Nous ne payons que les produits vendus et renvoyons les invendus à la SAOS.

Pour 2024, la boutique a permis de rapporter 619€ de bénéfices au CD39.

6: Point succinct sur les commissions

- **Féminine par Alexandra MONNET-FISTEBERG**

Le marathon BFC Michèle LEGA aura lieu le 24 novembre 2024 à Nevers.

Le CD39 sera représenté par 2 équipes : Patricia SECRETANT, Chantal ACLOQUE et Corinne LEBAUD de Saint-Claude et Anne BOURGEOIS, Marie-Pierre DUVAL et Martine GINDRE de Ney Pétanque.

Pour rappel, pour cette compétition, le CD39 prend en charge l'hôtel, les frais de déplacement du délégué, les repas et offre 6 panières garnies. Alexandra MONNET-FISTEBERG se charge de demander la charte d'organisation à Annie DUTRONC de la BFC et la transférera à Dominique BACHELEY pour être sûr de la prise en charge obligatoire du CD. Emilie MARAUX lit le règlement intérieur BFC qui stipule que les frais peuvent être partagés entre le CD, le club représenté et les joueuses. La Commission des finances se penchera sur ce règlement et prendra des décisions concernant le financement de cette manifestation.

Lors de la journée de qualification, il y avait 15 équipes engagées. La décision prise de faire jouer un dimanche complet (matin et après-midi) a été judicieuse car la compétition n'a pas fini trop tard le soir.

Alexandra MONNET-FISTEBERG propose de laisser sa place de déléguée à Frédéric MONNIER (en attente de réponse).

- **Jeunes par M. Mathieu BESSON**

Campagne de labellisation des écoles de pétanque : les clubs ont jusqu'au 6 octobre pour renvoyer le dossier à la FFPJP.

Soirée des Coqs Sportifs : organisée par le CDOS le vendredi 18 octobre au CARCOM de Lons-le-Saunier.

CDC Jeunes (avec le CD25)

2 Weekends de compétition : Champvans le 15/06 et Mont sous Vaudrey les 22 et 23/06. 6 équipes jurassiennes qualifiées au CRC

CRC Jeunes

Les 21 et 22 Septembre à Fours.

En minimes : victoire de Mont sous Vaudrey contre Châtelneuf en demi-finale. MSV qualifié pour le CNC à Saint Pierre les Elbeuf les 25, 26 et 27 octobre 2024

En cadet : défaite en poule pour orgelet et Champvans et en demi-finale pour MSV.

En junior : défaite en finale de l'entente Châtelneuf, Orgelet, Champagnole et Moirans mais eux aussi sont qualifiés pour le CNC à Saint Pierre les Elbeuf les 25, 26 et 27 octobre 2024.

CRE

La sélection départementale a eu lieu le 01/09 à Bletterans avec la participation de 12 jeunes issus des clubs de : Moirans, L'Etoile, Champvans et Mont sous Vaudrey. Il y a eu un combiné des ateliers et des parties.

5 jeunes participeront à la sélection régionale à Macon les 09 et 10 Novembre. Il s'agit de Maxence Bonnot (l'Etoile) Anna Jacquin, Ethan Bondivena, Solane Maraux et Rafael Vichot (Mont sous vaudrey). Ils seront encadrés par Jérémy Maraux lors de la sélection régionale.

Journée des jeunes jurassiens

La journée aura lieu le mardi 29/10 à partir de 10H au boulodrome de BANS avec au programme des parties des ateliers des défis et 2 invités surprises... Repas offert aux jeunes et aux éducateurs.

Marathon des jeunes

Il aura lieu le 11 Novembre au boulodrome de Bans.

Finale du circuit national jeune

Elle aura lieu à Mont sous Vaudrey le dimanche 22 décembre 2024.

Formation

Nadia a fait passer à chaque club les dates pour les différentes formations qui se dérouleront à Mont sous Vaudrey. N'oubliez pas de vous inscrire via le lien présent dans le mail. Il est important que les jeunes soient encadrés par des personnes diplômés en nombre suffisant pour apporter le meilleur aux jeunes.

- Sportive par Mme Emilie MARAUX

Coupe de France Pétanque : 1^{er} tour de zones au 1^{er} octobre :

- Champvans reçoit Village Neuf (68),
- Mont sous Vaudrey contre la PFC (25),
- Strasbourg affronte Saint Claude et Gamsheim accueille le DPC.

Dernière minute : les clubs de Mont-sous-Vaudrey et Champvans ont réussi à se qualifier pour le 2^{ème} tour de zone.

Pour le CRC, certains sont achevés, donc :

- CRC Vétérans 1^{ère} Division : Poligny se maintiendra en 2025.
- CRC Vétérans 2^{ème} division : Champvans est sacré champion.
- Par contre, Salins et ABJ redescendent en CDC Vétérans.

Patrick PETETIN fait remarquer que notre CD est le seul département à ne pas donner de prise en charge aux joueurs champions de CDC qui représentent le CD39 dans les compétitions régionales.

Pour les CDC promotion, il manque encore beaucoup de résultats de rencontres jouées en juin ou juillet...

Proposition à étudier : les résultats pourraient être envoyés par l'équipe vainqueur et non plus par l'équipe recevante. En effet, si les vainqueurs n'envoient pas les résultats, seuls eux seront pénalisés.

- Jeu provençal par M. Julien MARAUX

CDC et CRC jeu provençal :

Après deux week-ends de qualifications qui se sont déroulés au mois de janvier au boulodrome de Bans, les deux premiers de chaque groupe se sont retrouvés à Saint-Claude le 21 juillet. En demi-finale, Champagnole s'est imposé face à Sportivement Pétanque, tandis que Mont sous Vaudrey a pris le meilleur sur Saint-Claude. Mont sous Vaudrey a ensuite remporté la finale face à Champagnole et s'est ainsi qualifié pour la phase finale régionale.

La phase finale régionale a eu lieu à Cluny. Mont sous Vaudrey a remporté deux matchs sur trois, malheureusement cela n'a pas suffi pour accéder à la finale. C'est le club de Saône-et-Loire, Laizé qui est champion face au Russey (25).

La commission jeu provençal a échangé pour l'année 2025 et a décidé de repartir sur la même période pour les qualifications, en janvier au boulodrome de Bans. Pour la phase finale, il faudra peut-être faire attention à la date afin d'éviter un chevauchement avec un championnat de France.

En coupe de France :

Deux clubs jurassiens sont encore en course et feront deux gros déplacements fin octobre. Le DPC se rendra à Marmande pour affronter Beauvoisin (30) tandis que Mont sous Vaudrey ira à Istres pour jouer contre une équipe d'Indre et Loire. Ce seront les 16èmes de finale.

- Vétérans par M. Patrick GRUNEISEN

Organisation de la journée vétérans du jeudi 3 octobre : environ 80 joueurs sont attendus. Pas besoin d'arbitre mais Patrick PETETIN se propose. La table de marque sera tenue par Philippe JARCELLAT.

Patrick GRUNEISEN remercie tous les clubs qui ont pris en charge les organisations des concours Vétérans et qui ont permis de soulager les bénévoles de la Commission. Entre 80 et 100 triplètes sont présentes pour chaque concours organisé ! Une belle rentrée d'argent pour le CD39.

Proposition validée : laisser les dates au calendrier 2025 et redemander aux clubs organisateurs s'ils sont partants pour la nouvelle saison.

- **Discipline par M. Marc SERTILLANGE et M. Patrick PETETIN**

La Commission de discipline informe qu'une affaire est en cours et concerne un concours départemental, annexe d'un Régional. Un joueur non-jurassien aurait eu des propos injurieux envers un arbitre et son adversaire. Une première date d'instruction avait été trouvée mais elle a dû être changée à cause du nombre trop important de personnes non disponibles.

Cette année 2024, la Commission a instruit 3 dossiers sur le manque de respect aux arbitres, aux organisateurs ou/et aux dirigeants.

Merci aux clubs de rappeler lors des AG le besoin de respect de chacun. Une note a été envoyée par le secrétariat général à chaque Président(e)s de clubs pour l'organisation des AG.

7 : CDC d'octobre 2024

CDC 5 et 6 octobre à Bans par Ney Pétanque et Passenans – les 2 clubs ont prévu des repas. Ils ont contacté les responsables d'équipe directement.

Délégué le samedi à 8h30 : Patrick CROTET

Délégué le dimanche à 8h30 : Michel LIBOZ

Arbitres : MM. OUTREY et ANDRIVON

Besoin de 96 terrains

Les feuilles de match seront fournies par le CD39.

CDC 19 et 20 octobre à Saint Claude

Délégué le samedi à **14h30** : Marc SERTILLANGE

Délégué le dimanche à 8h30 : Marc SERTILLANGE

Arbitres : MM. CANIOTTI et SOTRET (samedi), CANIOTTI et PARIS (dimanche).

Besoin de 48 terrains car TàT sur 2 tours

Le club de Saint-Claude s'occupe des feuilles de match.

Pour rappel, le CD39 prend en charge 1 seul arbitre par jour. L'autre arbitre est à la charge du club organisateur.

A noter que le club de Mont sous Vaudrey accueille un week-end de CNC les 2 et 3 novembre à Bans. Le club est à la recherche du délégué. Il y aura seulement 4 équipes présentes sur cette compétition. Dernière minute : Mme Stéphanie CHEVANNE sera la déléguée.

8 : Journée Sport Adapté du 12 octobre 2024

Une vingtaine de licenciés sont recherchés par le CD39 pour jouer avec les personnes en situation de handicap. Yvette OUTREY se charge des repas pour les bénévoles et arbitres du CD39.

Une réponse est souhaitée avant le 7 octobre par mail à l'adresse suivante : nadiadacosta@orange.fr

Début de la compétition entre 9h et 9h30.

Pour la buvette, il n'y a pas d'alcool et les verres de boisson sont vendus à 0.50€. C'est Thomas DEVAUX, le responsable du Sport Adapté qui s'occupe de la gestion de la journée.
Prévoir un vin d'honneur pour clôturer la journée.

9 : CRC des 19 et 20 octobre à Bans 2024

CRC 2 A et CRC FA : 16 équipes.

CRC 2A : Salins, Champvans, L'Etoile Jura, Saint Claude, Beure, Morteau, Vesoul et Rougegoutte.

CRC FA : A.B.J., Champvans, Gouriboule, Beure, Valdoie, Beaucourt, Rioz et Vesoul.

Attention **samedi début à 14h** (buvette Gilles et Yvette OUTREY / Dominique BACHELEY / Patrick PETETIN)

Dimanche reprise à 8h30 (buvette : Gilles et Yvette OUTREY / Michel LIBOZ / Dominique BACHELEY (matin seulement)

Table de marque : Philippe JARCELLAT ou Gilles OUTREY

Arbitre : Hervé ROUX

Aucune restauration n'est prévue le dimanche midi mais le boulodrome restera ouvert avec des tables et bancs à disposition.

Question : pourquoi ne pas demander que les CDC et CRC soient joués un week-end différent ?
Réponse : c'est une imposition de la FFPJP et cela évite que des joueurs jouent dans les 2 catégories.

10 : Questions diverses.

- Informations diverses du CTFR, M. Julien MARAUX :
 - La finale du Circuit des Nationaux Jeunes aura lieu à Bans le 22 décembre, organisée par le club de Mont sous Vaudrey, avec la présence des 72 meilleurs joueurs de France.
 - Formation : Julien remercie notre secrétaire générale pour l'envoi aux clubs. Il rappelle que les dossiers doivent parvenir complets au comité départemental. A ce jour, un seul jurassien inscrit : Tony Monnet de Châtelneuf pour le Bf1. Les candidats doivent obligatoirement s'inscrire via le lien envoyé par Nadia sinon l'inscription ne sera pas prise en compte.
 - La FFPJP est à la recherche de sites pour l'organisation des 32^{ème}, 16^{ème} et 8^{ème} de finale de la Coupe de France pétanque. La finale aura lieu à Sin-le-Noble.
- Régionaux 2025 : tous les dossiers ont été validés par le CD39 et renvoyés au CR BFC. Nouveau régional : le Carreau Champagnolais. Le CD39 a validé le national 2025 de Salins les Bains auprès de la FD.
- Achat de tables et bancs pour le boulodrome. La commande a été passée mais la livraison a pris du retard. Attendue pour fin octobre.
- Calendrier 2025 : Les présidents de districts recevront à compter du 26 octobre les calendriers 2025. Un retour de chaque district est attendu avant le 19 novembre.
- Réservations hôtelières France 2025 : M. Hervé MOINE a fait un énorme travail malgré des contraintes de disponibilités et des fuites depuis la validation par la fédération qui privilégie certains CD dans leurs réservations. C'est très désagréable.

- Visite de DEKRA le 18 septembre en présence de MM. BACHELEY et VALET.
Beaucoup de lampes de sécurité sont en panne. Elles sont à remplacer.
Question : est-ce que le défibrillateur est révisé ? Réponse : oui quelqu'un est venu faire la révision mais on n'a pas eu de retour. Paulo DE BASTOS se charge de contacter la personne pour avoir une trace écrite de la révision.
- Projet pour 2026 : accueil possible du Championnat de France pétanque des pompiers (à confirmer)
- Réservations du boulodrome : 28-29 juin 2025 par les voitures anciennes
- Envoi des factures aux clubs au 15 octobre environ. Merci de régulariser rapidement.
- Commission des finances : le vendredi 15 novembre (lieu et horaire à définir)
- Clôture du mandat et repas : Alexandra MONNET-FISTEBERG et Emilie MARAUX présentent le projet : repas et soirée spectacle au Casino de Salins-les-Bains le vendredi 18 octobre à 20h. Tarif : 75€/personne
Le CD39 décide de prendre en charge 50% du tarif pour chacun des membres présents. Les membres du CD39 peuvent être accompagnés mais les personnes paieront plein tarif.
Le projet est validé : 15 membres seront présents (+ 8 accompagnateurs) / 10 absents / les membres absents ont été contactés.
- Prochaine réunion : préparation AG, le lundi 28 octobre à 18h30 au boulodrome. Paulo DE BASTOS espère avoir des informations concrètes concernant le déroulement des votes des Présidents de CD pour l'élection du Président de la FFPJP.
Aurélie BRENIAUX sera absente.
- Préparation de l'AG le mercredi 20 novembre à 14h au boulodrome. Pour rappel, Paulo DE BASTOS, le Président sortant gèrera le début de la séance mais le nouveau Président/la nouvelle Présidente élu(e) prendra la suite de la réunion.
Question : est-il possible d'avoir les médailles et diplômes en avance car les AG de club sont avancées ? Réponse : oui, ils seront distribués le 28 octobre lors de la prochaine réunion. Seules les médailles d'or ou de mérite seront remises à l'AG.
- Avenir du CD39 : une discussion sur l'avenir du CD39 est ouverte et chaque membre est invité à se prononcer sur la suite.
Procédure à respecter : le formulaire de candidature et toutes les pièces justificatives seront à renvoyer à Paulo DE BASTOS avant le 16 novembre 2024.

La séance est levée à 22h20.

La secrétaire adjointe du CD39 FFPJP
Aurélie BRENIAUX



Le Président du CD39 FFPJP
Paulo DE BASTOS



ANNEXE : mode opératoire pour les AG clubs

Assemblée Générale du CD39 : samedi 23 novembre 2024

Pour les clubs ayant des élections (1/3 sortant ou Bureau complet) : AG à faire avant le 10 novembre pour avoir le nom du nouveau Président/ nouvelle Présidente le 12 novembre dernier délai.

Pour les clubs sans élections : possibilité de faire l'AG après le 23 novembre mais il faut être sûr et certain que le Président/la Présidente soit la même personne en 2024 et en 2025.

Les décisions prises lors du Congrès de la FFPJP à Belfort ne seront appliquées qu'à N+1 donc à partir de 2026.